



La lettre aux retraités

Union syndicale des retraités CGT de Haute Corse

Supplément au N° 6 mars 2021

Spécial Élections TPE du 22 MARS au 4 AVRIL 2021

Actifs-ves, Retraité-e-s : tout le monde peut mener la campagne CGT

Des milliers de salariés travaillent dans de très petites entreprises (TPE), en Corse, encore plus qu'ailleurs. Aller vers eux c'est d'abord les aider à connaître leurs droits et avoir des informations en matière de salaire, de chômage, d'arrêt maladie de droits sociaux.

C'EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ

Ces salariés ne disposent pas de représentativité syndicale dans leur entreprise, tout se passe pour eux par des accords de branche, par des conventions collectives négociées à l'échelle nationale.

A nous de leur faire comprendre l'utilité de la CGT dans leur vie quotidienne

Un seul moyen : être à leur écoute, les rencontrer.

Les informer de l'activité CGT dans les commissions paritaires régionales, instances où nous fixons des règles de vie dans l'entreprise, de notre implication dans la mise en place avec les représentants des artisans (U2P), de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) organisme officiel en charge des conditions concrètes de travail, de l'hygiène, la sécurité ... De même, pour les entreprises sans CE, l'outil PROXIMÉO, plate forme internet installée chez quelques artisans locaux et dédiée aux activités sociales et culturelles, est accessible aux salariés désirant bénéficier de réductions dans plusieurs domaines.

Voter CGT c'est donner un sens à son vote, c'est avoir des représentants qui vous défendent.

Cela ne se décrète pas il faut aller au contact : 300 retraités CGT c'est une force si chacun d'entre nous convainc une ou deux personnes ce sont 600 voix de plus qui pèseront lourd à l'échelle de la Corse, on a besoin de vous pour démontrer notre utilité.

COMMENT VOTER :

Tous les électeurs reçoivent, par courrier, un identifiant de vote et un code confidentiel qui leur permet de voter par internet ou muni d'une enveloppe préaffranchie si on préfère voter par courrier.

| Voter en ligne | Voter par courrier : |
|---|---|
| 1 site : election-tpe-travail-gouv.fr | 1 détacher le bulletin de vote que vous avez reçu |
| 2 cliquer sur voter | 2 noircissez la case de votre choix (cgt) |
| 3 entrer identifiant et code confidentiel | 3 insérer bulletin dans l'enveloppe préaffranchie |
| 4 faire votre choix (cgt) et valider votre vote | 4 postez-la , c'est gratuit |

Voilà quelques explications à donner lors des contacts ou des rencontres

Un retraité achète le journal, le pain, boit un café, fait les courses à l'épicerie, chez le boucher, voit l'artisan etc ... À nous toutes et tous, nous rencontrons chaque jour des dizaines de votants potentiels !